



RWE



Projet éolien  
des Pressoirs

Commune de Paudy

Enquête publique  
du 23 novembre au 23 décembre 2023

[www.paudy.projet-eolien.com](http://www.paudy.projet-eolien.com)

# Lutter contre le dérèglement climatique : la place des énergies renouvelables

## Dans le monde

En mars 2023, le Groupe intergouvernemental d'experts sur l'évolution du climat (GIEC) a publié son sixième rapport d'évaluation, état des lieux scientifique des connaissances, des causes et impacts du dérèglement climatique. Le constat est clair : le réchauffement de la planète atteindra +1,5° par rapport à l'ère préindustrielle dès le début des années 2030. Selon le GIEC, les énergies renouvelables représentent le plus fort potentiel de réduction des émissions de gaz à effet de serre<sup>1</sup>.

## En France

En France, la trajectoire d'atteinte de la neutralité carbone en 2050 repose notamment sur le remplacement des énergies fossiles par de l'électricité. RTE, le gestionnaire de réseau est formel : la France n'a d'autre choix que de recourir massivement aux énergies renouvelables, y compris dans les trajectoires les plus optimistes sur la faculté à renouveler le parc nucléaire<sup>2</sup>.

## La stratégie en Centre-Val de Loire

La Région Centre-Val de Loire s'est fixée plusieurs objectifs dans le Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires (SRADDET). Ce schéma s'articule autour de 3 axes majeurs :

- La sobriété
- L'efficacité énergétique
- La substitution des énergies fossiles par les énergies renouvelables

Le SRADDET inscrit des objectifs concrets et chiffrés sur la politique énergétique de la Région, et les décline par Département.

1. Le site du GIEC [www.ipcc.ch](http://www.ipcc.ch)

2. [www.rte-france.com/wiki-energie/futurs-energetiques-vers-neutralite-carbone](http://www.rte-france.com/wiki-energie/futurs-energetiques-vers-neutralite-carbone)

## Les objectifs en Région Centre-Val de Loire et dans l'Indre



### Gaz à effet de serre

2050

Réduction de 85 %  
des émissions de GES



### Énergies renouvelables

2050

Couvrir 100 % des besoins  
énergétiques de la Région grâce  
aux énergies renouvelables



### Les objectifs éolien dans l'Indre



Produire plus de 1 700 GWh  
d'électricité d'origine éolienne  
à l'horizon 2030



Multiplier par 1,5 la production  
d'électricité éolienne entre 2030  
et 2050



### Objectifs stratégiques



Atteindre 15 % des outils de production  
d'énergie détenus par des acteurs locaux



Diviser par 2 la consommation d'espaces  
naturels, agricoles et forestiers d'ici 2025



Devenir la première Région à biodiversité  
positive d'ici 2050



Réduire la consommation régionale d'énergie  
de 43% en 2050 par rapport à 2014

Données issues du SRADDET de Centre-Val de Loire

# Pourquoi l'éolien ?

## Le fonctionnement d'une éolienne



Les éoliennes fonctionnent à des vitesses de vent comprises entre 10 et 90 km/h. Leurs nacelles pivotent automatiquement afin que le rotor soit placé face au vent. Les pales captent la force du vent et font tourner un axe (le rotor). L'énergie mécanique est transformée en énergie électrique par un générateur, situé à l'intérieur de l'éolienne. Cette électricité est injectée dans le réseau électrique par des câbles souterrains.



### Une production propre

12 mois, c'est le temps dont a besoin une éolienne pour produire la quantité d'énergie\* qui a été nécessaire à sa fabrication et son installation, c'est ce qu'on appelle le temps de retour énergétique. Pendant l'exploitation, l'éolienne n'émet aucun gaz à effet de serre et ne produit aucun déchet. Enfin, une éolienne est recyclable à 90 % en fin de vie\*\*.

### Une technologie mature

En 25 ans, la puissance d'une éolienne a été multipliée par 10.

### Une faible empreinte au sol

Une plateforme éolienne nécessite une vingtaine d'ares au sol, elle n'est pas concurrente des activités agricoles.

### Une industrie compétitive

L'énergie éolienne est l'énergie renouvelable la moins chère, et s'approche des tarifs de l'énergie électronucléaire\*.

### Une ressource importante et inépuisable

Grâce à ses façades maritimes, la France possède le 2<sup>e</sup> gisement de vent en Europe. À un instant T, le vent souffle toujours quelque part sur le territoire.

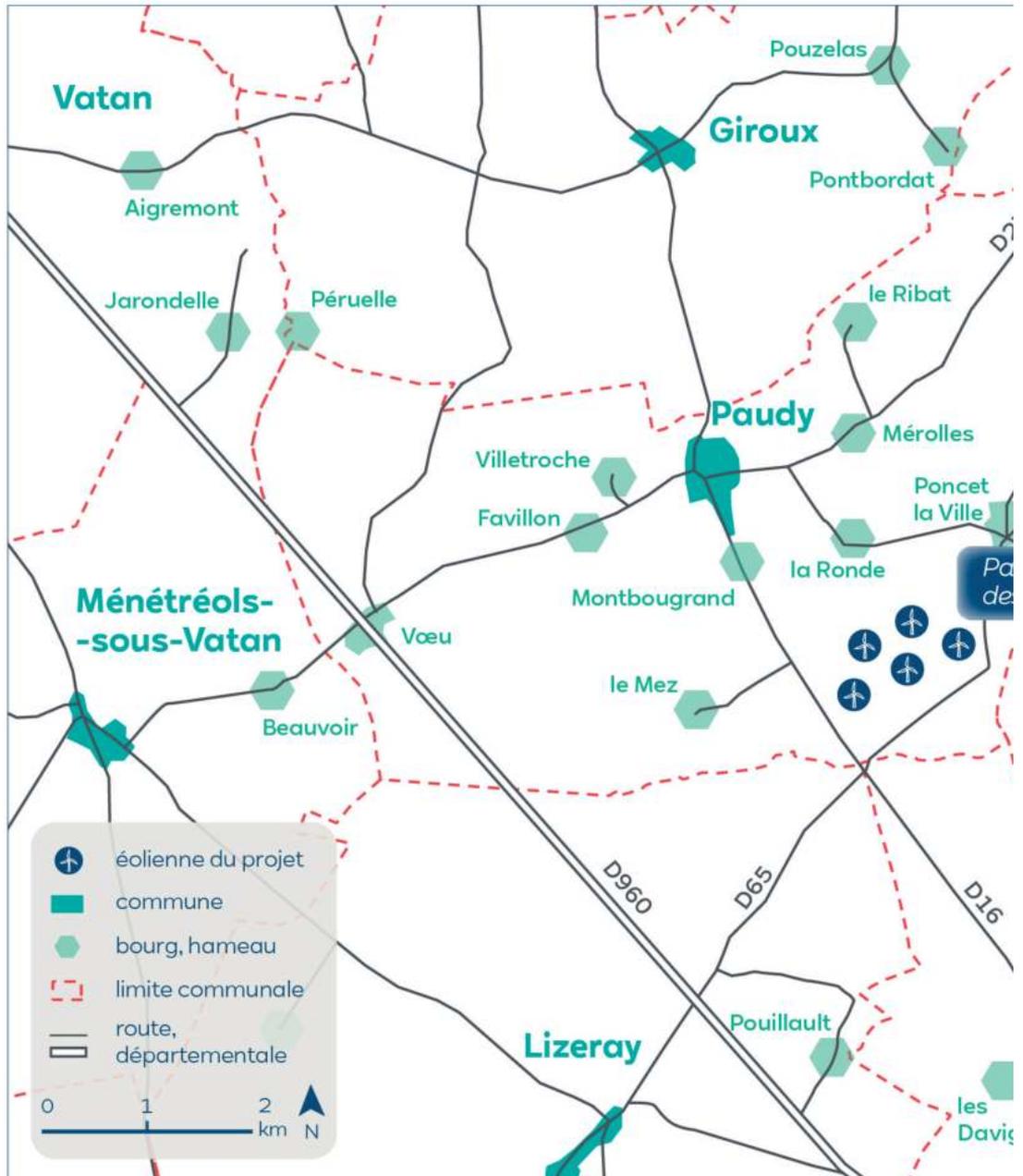
### Une technologie réversible

Les éoliennes sont démontées complètement et leurs fondations démantelées avant remise en état du site à la fin de l'exploitation du parc. Aujourd'hui, une éolienne est recyclable à plus de 90 % en fin de vie\*\*.

\*ADEME

\*\*Code de l'Environnement, Arrêté du 22 juin 2020

# Le projet éolien des Pressoirs





5

**éoliennes**

Le parc éolien des Pressoirs est composé de 5 éoliennes de 180 mètres maximum en bout de pale.

14 000

**foyers**

Un parc éolien de 5 éoliennes de 5,7 MW produira l'équivalent de la consommation électrique (tous usages domestiques) de 14 000 foyers.

Sources : ADEME, RWE

**Le mot du chef de projet**



« L'enquête publique constitue une étape majeure pour ce projet éolien initié en 2019. Présents sur le territoire depuis 2012 et ayant développé un premier parc éolien sur la commune de Paudy, nous avons à coeur de contribuer activement à la transition énergétique en Champagne Berrichonne. L'implantation retenue de 5 éoliennes en deux lignes parallèles orientées ouest/ nord-est permet de concilier production d'électricité et enjeux locaux : insertion paysagère dans un contexte éolien déjà fort, prise en compte des enjeux pour la biodiversité et de la proximité avec les riverains... Nous espérons que vous serez nombreux et nombreuses à contribuer à l'enquête publique ! »

Jacques Germain

# L'insertion paysagère du parc éolien



**Photomontage 1 : Sortie sud de Montbougrand sur la D16**

Les 5 éoliennes sont visibles en pied. Le projet s'installe en avant des éoliennes existantes. En effet, le projet s'installe sur un plan différent du parc de la Vallée de Torfou. Depuis la sortie sud de Montbougrand sur la D18, le projet est visible



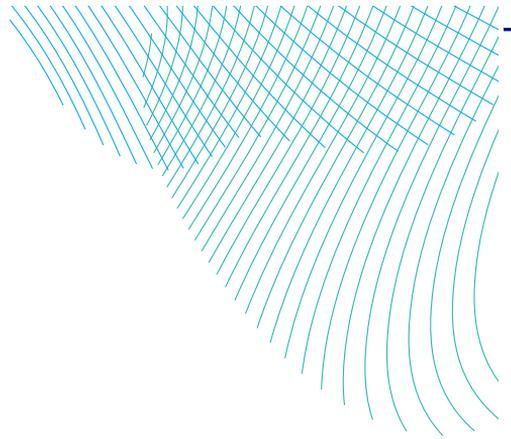
**Photomontage 2 : Sortie Sud de Paudy**

En sortie sud de Paudy, le relief monte en pente douce en direction de Montbougrand. Les vues sont complètes en direction du sud-est. La partie supérieure des mâts est visible pour toutes les éoliennes à l'exception de l'éolienne E3. Les bouts de pales sont visibles pour cette machine. Le projet propose une implantation lisible et s'installe dans



**Photomontage 3 : Ménétréols-sous-Vatan**

Le projet s'installe vers l'est, moyennement prégnant. Il est à l'échelle de ce paysage cultivé. Le projet s'insère dans le paysage formé par les parcs de Paudy, Sainte-Lizaigne, Pelures Blanches et Aubigeon notamment.



, le projet est décalé par rapport au parc de Sainte-Lizaigne et ; le projet s'intègre au paysage cultivé de grande échelle.



ont courtes, s'arrêtant à une centaine de mètres. Le projet s'installe de E3, en grande partie masquée par Montbougrand. Seuls les alle dans la continuité du parc de Sainte-Lizaigne.



ère dans un ensemble éolien relativement distant du point de vue

L'étude paysagère a été réalisée par le bureau d'études Enviroscop.

Il en a été conclu que le projet éolien des Pressoirs propose une implantation lisible, à l'échelle des paysages de la Champagne Berrichonne et bien intégrée au contexte éolien. En effet, le projet ne renforce peu ou pas les effets de brouillage et de saturation visuelle.

Certains lieux de vie ont toutefois des vues très proches sur le projet, et c'est pourquoi RWE s'est engagée à mettre en œuvre des plantations de haies pour les riverains qui le souhaitent. De plus, d'autres mesures paysagères seront mises en place afin d'améliorer le cadre de vie et de préserver le patrimoine : bourse aux arbres, enfouissement de certains réseaux aériens...

Pour plus de photomontages, flashez ce QR code ou rendez-vous sur : <https://paudy.projet-eolien.com/implantation/>



# Un projet aux impacts maîtrisés



Hibou – Petit-Duc scops / © G. Garitan

## L'étude environnementale



L'étude naturaliste repose à la fois sur des études bibliographiques (documentation sur les zones protégées, réglementation, données associatives) et sur des investigations de terrain (recensement d'espèces végétales et animales).

L'étude naturaliste a été réalisée par l'Institut d'Ecologie Appliquée, avec près d'une trentaine de relevés durant un cycle biologique complet des espèces.



Pipistrelle commune / © Barracuda1983

**En synthèse :** Les enjeux principaux pour l'avifaune concernent la période de reproduction, avec une diversité spécifique de 39 espèces, dont 6 espèces de rapaces diurnes observées dans la zone de projet. Il s'agit notamment du Petit-Duc scops, de l'Œdicnème criard et de la Linotte mélodieuse. Cependant, l'impact résiduel du projet éolien est jugé faible et non significatif par le bureau d'études suite à la mise en place des mesures.

**En ce qui concerne les chauves-souris :** 13 espèces ont été contactées, principalement en lisières des boisements de la zone d'études, ainsi que le long de la vallée de la Mortaigue (axe de déplacement majeur des chiroptères contactés). L'impact brut est jugé faible à fort par le bureau d'études, mais sera négligeable suite à la mise en place du plan de bridage.



Dauphinelle / © Martin Bishop

**En termes de flore :** l'aire d'étude immédiate est particulièrement riche en espèces d'intérêts, avec 3 espèces à enjeu très fort, dont 2 localisées le long des chemins au centre de la zone d'études (la Dauphinelle et la Xéranthème fétide).

De nombreuses mesures d'évitement et de réduction des impacts sont prévues pour s'adapter à la sensibilité du site :

- Ajustement du planning des travaux pour éviter la période de reproduction,
- Bridage des éoliennes pour les moments propices à l'activité des chauves-souris,
- Limitation de l'attractivité des plateformes des éoliennes,
- Traçage précis des chemins d'accès au chantier par un écologue, etc.

## L'étude acoustique

L'étude a été réalisée au printemps 2021 par le bureau d'études Sixense Engineering, grâce à des sonomètres installés à proximité de 4 habitations proches de la zone d'études. Durant plusieurs semaines, 24h/24, ces sonomètres ont enregistré le bruit ambiant. Une fois l'implantation déterminée, le bureau d'étude a pu modéliser le bruit qui sera généré par les éoliennes selon l'orientation et la force du vent.



Sonomètre d'une étude acoustique

Un plan de bridage acoustique des éoliennes a été défini pour assurer un strict respect des seuils réglementaires. Une campagne de vérification sera réalisée à la mise en service du parc pour en vérifier sa bonne application.

## Où se situe une éolienne dans l'échelle du bruit ?



### Zoom sur : les serrations

Les éoliennes modernes sont beaucoup plus silencieuses que n'ont pu l'être les premiers modèles : ce fut d'ailleurs l'une des principales préoccupations des constructeurs d'éoliennes durant ces 10 dernières années.

Des nouveautés telles que les systèmes de serration (« peignes » présents sur les pales visant à casser le bruit lors de la rotation) et l'utilisation de plus de matières phoniquement absorbantes ont permis de réduire considérablement le bruit généré par les parcs éoliens.



Pour en savoir plus sur les études réalisées et les mesures retenues, flashez ce QR code ou rendez-vous sur : <https://pauzy.projet-eolien.com/etudes>



# Un projet créateur de valeur pour le territoire

## Les mesures d'accompagnement

Dans le cadre de ses projets, RWE prévoit des mesures dites d'accompagnement pour faire des parcs éoliens des projets de territoire. Les mesures suivantes ont été travaillées lors de différents ateliers menés avec les habitants de Paudy, ainsi que la Fédération Départementale des Chasseurs de l'Indre. Ces mesures sont incluses dans le dossier :



Enfouissement des lignes électriques aériennes dans les hameaux de Vœu et Poncet-la-Ville



Mise en place d'une bourse aux arbres pour les riverains du parc



Installation d'une signalétique sur les chemins de promenade à proximité du projet



Rénovation de la toiture de l'église de Paudy

Ces mesures seront mises en place à la construction du parc éolien.

## Zoom sur ... La nouvelle signalétique des chemins de promenade



De nouveaux panneaux seront installés sur les chemins de randonnées de la commune de Paudy. Les balisages actuels seront rénovés, et les riverains pourront ainsi (re)-découvrir le donjon, le château de Dangy, le mémorial des Américains, ou encore l'église Saint-Martin, aux alentours du projet éolien. Ces chemins permettront également de visualiser le projet dans son environnement.

# Un projet créateur de valeur pour tous

## Les retombées économiques pour les collectivités du territoire



Comme toute installation, le parc éolien générera des retombées fiscales (taxes) pour les collectivités. Ces retombées participeront au financement des services publics et projets locaux sur votre territoire. L'estimation des retombées fiscales pour un projet de 5 éoliennes d'une puissance de 5,7 MW unitaire est présentée ci-dessous :

COLLECTIVITÉS	RETOMBÉES FISCALES
Commune de Paudy	47 800 €/an
Communautés de Communes du Pays d'Issoudun	110 800 €/an
Département de l'Indre	70 770 €/an*

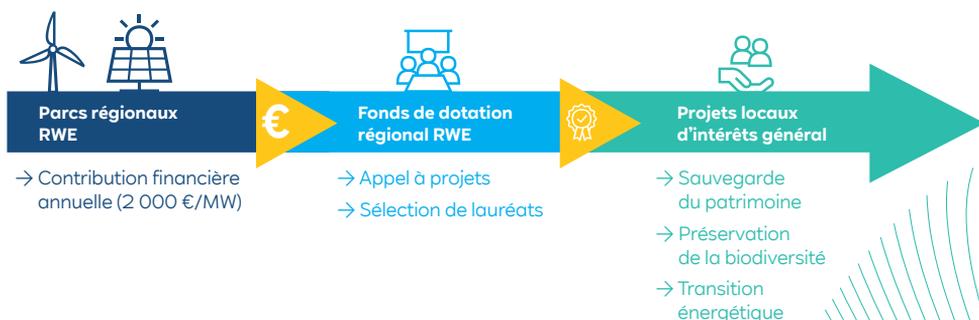
\*Estimations calculées sur les dispositions fiscales de 2022

Outre ces retombées fiscales, la commune de Paudy percevra une indemnité pour l'entretien des chemins communaux qui seront utilisés par les équipes de maintenance du parc.

## Le Fonds de dotation régional RWE

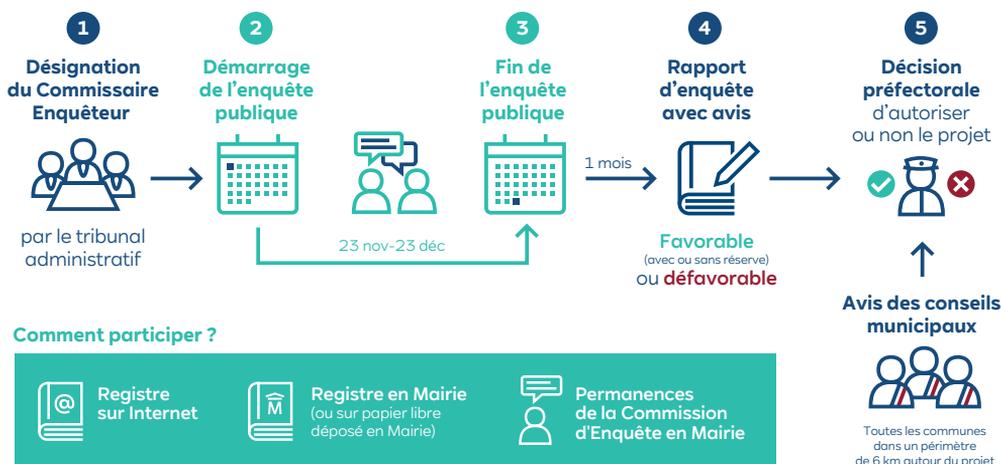
Récemment, RWE Renouvelables France a souhaité s'engager pour mieux partager la valeur créée par ses parcs avec les territoires durant toute l'exploitation du parc. Nous avons créé des dispositifs de mécénats : les fonds régionaux. Les parcs éoliens et solaires exploités par RWE versent une contribution annuelle en fonction de leur puissance à ces fonds qui vont soutenir les associations locales, fonds et fondations dans des projets liés au patrimoine, à la biodiversité et à la transition énergétique.

Concrètement, le parc éolien des Pressoirs abondera à hauteur de 57 000€ (2 000€ par MW installé sur le parc éolien) le fonds de dotation RWE Centre-Val de Loire. Les associations du territoire pourront candidater à des appels à projet pour financer des actions en lien avec la biodiversité, la transition énergétique ou encore la sauvegarde du patrimoine.



# Prochaine étape : l'enquête publique !

L'enquête publique est la phase réglementaire de consultation du territoire sur les projets éoliens. Cette phase essentielle permet à chacun de consulter le dossier, de poser des questions et de donner son avis sur le projet. L'avis du territoire synthétisé par la Commission d'Enquête, ainsi que son propre avis motivé, sera pris en compte par Monsieur le Préfet de l'Indre dans sa décision finale. **L'enquête publique portant sur le projet éolien des Pressoirs est prévue du 23 novembre au 23 décembre 2023.**



## Comment participer ?



Registre sur internet



Registre en Mairie (ou sur papier libre déposé en Mairie)



Permanences de la Commission d'Enquête en Mairie



Toutes les communes dans un périmètre de 6 km autour du projet

## Comment participer ?

- ✓ **Via le registre sur internet** à l'adresse : <https://www.registre-numerique.fr/parc-eolien-des-pressoirs>
- ✓ **Via le registre en mairie de Paudy** : permanences des membres de la Commission d'Enquête en Mairie de Paudy aux dates suivantes :
  - jeudi 23 novembre 2023 de 9h à 12h
  - mardi 28 novembre 2023 de 9h à 12h
  - vendredi 15 décembre 2023 de 13h30 à 16h30
  - lundi 18 décembre 2023 de 13h30 à 16h30
  - samedi 23 décembre de 9h à 12h
- ✓ **Par courrier postal à la mairie de Paudy** en précisant « M. le Président de la Commission d'Enquête – Enquête publique parc éolien des Pressoirs »
- ✓ **Par courrier électronique** à l'adresse : [parc-eolien-des-pressoirs@mail.registre-numerique.fr](mailto:parc-eolien-des-pressoirs@mail.registre-numerique.fr)  
En précisant dans l'objet du mail :  
« Enquête publique – Observations – Parc éolien des Pressoirs »

## Contact

Jacques Germain

Chef de projets éoliens

[jacques.germain@rwe.com](mailto:jacques.germain@rwe.com)

[fr.rwe.com](http://fr.rwe.com)